

Projet handball 2024-2028.

Notre projet de l'olympiade 2024-2028 s'adresse à tous les licenciés deux-sévriens. Il s'affine sur un maillage efficient du territoire, sur des axes d'efforts prioritaires et sur des ouvertures évènementielles.

Le comité des Deux-Sèvres devra représenter l'un des douze acteurs majeurs du handball de la région Nouvelle Aquitaine tout en intégrant les valeurs de citoyens et de sportifs responsables.

Le nombre de 3 200 licenciés représente un objectif abordable durant l'olympiade : toutes les offres de pratiques existantes et futures doivent concourir à cet objectif quantitatif.

Notre volonté est également de réorganiser le fonctionnement interne du comité afin de favoriser l'implication des nouveaux membres et faciliter la coordination du travail entre élus et salariés.

Axe « gouvernance » :

- Mise en place une assemblée générale financière soit en février ou mars de l'année précédente pour voter le budget prévisionnel.
- Donner une mission à chaque membre du CA et organiser les réunions en amont pour dynamiser ces temps.
- Créer un projet sur 4 ans pour chaque commission, dirigée par un binôme d'élus, responsabiliser chaque membre du CA et suivre le projet.

Axe « Finances et emplois »

- Doubler le montant du partenariat privé.
- Mise en place d'un agent de développement en apprentissage T4 (sur 12 ou 16 mois).
- Développer le budget pour tendre vers 200 000 euros.
- Augmenter d'un euro chaque saison la part Comité sur les licences.
- Revoir les tarifs des amendes.

Axe « Communication et évènementiel »

- Renforcer la communication.
- Augmenter le volume horaire du chargé de communication.
- Développer le tournoi Atlantic Cup en U15 en collaboration avec le CD17 et en alternance avec les Rencontres Guy Otternaud.
- Jouer les finales de Coupe des Deux-Sèvres à l'Acclameur.
- Développer notre offre évènementielle en sortant du giron pur du handball.

Axe « sportif » :

- **Offres de pratique**
 - Développer le para hand (hand fauteuil, Hand pour les sourds et malentendants...).
 - Transformer l'activité Baby Hand pour généraliser les recommandations fédérales.
 - Poursuite et renforcement du dispositif Altesses.
 - Mise en place du Beach en lien avec le CD17.
 - Atteindre les 3200 licenciés (+7%).
- **Compétitions**
 - 2 Phases par saison en seniors (championnat d'ouverture de septembre à décembre et championnat de clôture de janvier à mai).
 - Plusieurs clubs accueilleront les ½ finales de la coupe des deux Sèvres. (Voir pour le challenge).
 - Coupe des Deux-Sèvres en deuxième partie de saison et mise en place d'un trophée « Challenge » comme consolante du tournoi de la Coupe afin que les clubs disputent plus de matchs dans ce tournoi.
 - Développer les phases de finalités pour les niveaux U13 à U18.
 - Revoir l'organisation des plateaux U9 et U7, en fonction des engagements vis-à-vis du comité, avec éventuellement avec une 2ème phase d'engagement.
 - 2 Rassemblements Mini hand : un en janvier en salle et 1 autre en juin ou en septembre sur herbe.
 - Rassemblement Altesses.

Axe formation :

- **Formation de cadres**
 - Proposer une formation collaborative avec le CD17 et un parcours propre aux entraîneurs deux-sévriens.
 - Proposer le contenu des modules associatifs aux clubs pour les déployer en interne sous l'égide du Comité.
 - Créer une « Ecole des entraîneurs » internationale en lien avec l'Atlantic Cup.
 - Renforcer les CMCD pour aller vers des obligations de banc.

- **Formation du joueur**
 - Renforcer la détection.
 - Adapter les plans de jeu et les modules de formations des joueurs en fonction des générations.
 - Accentuer l'accompagnement des joueurs et joueuses à profil (entraînement spécifique).

- **Formation du cadre**
 - Développer le nombre de cadres intervenant auprès du comité soit en finançant leur formation (niveau « Entraîner des jeunes ») soit en les accompagnant sur des modes de financement type OPCO.

- **Formation de l'arbitre**
 - Avoir 70% des clubs deux-sévriens qui possèdent une école d'arbitrage.
 - Développer l'envie et la motivation de devenir puis de rester arbitre et renforcer la qualité de la formation des arbitres.
 - Développer l'accompagnement de la mise en place et le suivi des écoles d'arbitrage.
 - Mettre en place 3 types d'accompagnement : clubs qui n'ont pas de JAJ / clubs qui ont des JAJ mais qui ne sont pas organisés en Ecole d'Arbitrage / clubs qui ont une Ecole d'Arbitrage mais qu'il faut renforcer.
 - Couvrir 100% des rencontres officielles sur le territoire.